

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Extension Ligne G, chaîne automatique de traitement de surface

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1° a)	ICPE soumise à autorisation pour rubrique 3260 - Volume d'activité autorisé à 305 m3 et sera porté à 324 m3 (dépassement de 19 m3) pendant 2 ans (2022 à S1/2024) pour permettre la mise au point et les essais sur un nouveau procédé de traitement de surface sans produit CMR pour des pièces stratégiques du secteur Défense Nationale ICPE soumise à enregistrement pour rubrique 2565.1.A et 1.B

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à étendre la ligne automatique de traitement de surface, nommée Ligne G. Cette ligne existe et est exploitée sur le site de Latresne depuis 2015. Le projet se traduit concrètement par l'ajout de cinq cuves de traitement compatibles en volume avec les pièces à traiter, dont 2 cuves pour le traitement avec les produits actifs et 3 cuves pour les fonctions de rinçage. Le bâtiment est existant et est en capacité de recevoir ces nouvelles cuves. Une rétention spécifique est construite pour accueillir ces nouvelles cuves.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de remplacer un procédé employé actuellement sur la ligne par un nouveau procédé exempt de produits CMR (chrome hexavalent) et permettre la mise au point et les essais sur ce nouveau procédé de traitement de surface pour des pièces stratégiques du secteur Défense Nationale.

Aussi le temps des essais et de la qualification sur ce nouveau procédé par nos clients, l'ancien procédé doit rester pour assurer la production série en cours. C'est la raison pour laquelle la durée de dépassement de volume d'activité de 19 m³ sur les 305 m³ autorisés est temporaire et uniquement pour environ 2 ans (2022 à S1/2024). En septembre 2024 au plus tard, l'ancien procédé (CMR) devrait être abandonné en cohérence avec l'échéance de REACH sur les procédés à base de chrome hexavalent.

Ces développements sont réalisés en partenariat avec un industriel donneur d'ordre et maître d'ouvrage du secteur Spatial et Défense.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La création d'une fosse de rétention (dimensions : 10 m x 6 m x 2 m) est nécessaire dans le bâtiment existant pour accueillir les futures cuves. Les phases d'études pour ce génie civil ont été menées en amont (géotechnique, calculs de structure). La fosse est fondée sur micropieux. Les parois sont coffrées une face en béton hydrofuge, épaisseur 20 cm avec armatures.

L'application d'un revêtement en résine vinylester est réalisé sur les parois et en fond de fosse pour assurer l'étanchéité.

Les cuves sont ensuite installées et connectées aux réseaux de la ligne existante (électricité, eau déminérée, air comprimé, réseau froid, réseaux de vidange des produits liquides et réseaux de captation des vapeurs).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La chaîne d'anodisation automatique déjà existante est rallongée avec un procédé de traitement de conversion chimique. Ces cuves supplémentaires sont connectés aux réseaux et le fonctionnement est strictement le même qu'avec les cuves actuelles. La chaîne est automatisée pour récupérer les pièces en zone de chargement et les plonger dans les cuves de traitement à l'aide d'un robot déjà existant.

Cuves implantées :

Cuve 33 : conversion chimique sur aluminium (phase 1) / Eau avec 31 à 41% de produit TCS / T = 35 à 45°C / V = 17710 L

Cuve 34 : rinçage faible débit et aspersion / Eau déminéralisée / V = 15820 L

Cuve 35 : rinçage recyclé et aspersion / Eau déminéralisée / V = 15820 L

Cuve 36 : rinçage faible débit et aspersion / Eau déminéralisée / V = 15820 L

Cuve 37 : conversion chimique sur aluminium (phase 2) / Eau avec 8 à 12% de produit PACS + 5 à 7% de Peroxyde d'hydrogène 35% / T°C = 15 à 30°C / V = 17710 L

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet :	60 m ²
Longueur :	10 m
Largeur :	6 m
Volume des deux bains actifs en phase d'exploitation :	36 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

L'ELECTROLYSE
Zone Industrielle
33360 LATRESNE

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 4 ° 4 6 ' 5 4 " N Lat. 0 0 ° 3 0 ' 1 9 " W

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI avec Territoire à Risque important d'Inondation (crue de moyenne probabilité) PPRMT avec proximité d'évènement d'érosion des berges Plan de prévention des risques cavités souterraines; anciennes carrières
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BASOL: SSP000747401
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE Mixte CodeNatZone : 5332
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Proximité d'un site Natura 2000 Identifiant : FR7200804 Nom : Réseau hydrographique de la Pimpine
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'eau brute de forage en phase d'exploitation. Cette eau est ensuite déminéralisée pour couvrir les besoins en rinçage du procédé implanté. Hormis le remplissage des cuves au démarrage, la consommation reste ensuite relativement faible (< 20 m ³ / mois) puisque les eaux sont recyclées sur résines échangeuses d'ions.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un drain de longueur 6m et un puisard sont mis en place sous la rétention (à - 2 m du sol fini) afin d'éviter les éventuelles infiltrations d'eaux à l'intérieur de la rétention puisque le niveau des plus hautes eaux se situe à - 0,8 m environ du sol fini.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Information GEORISQUES / Latresne Inondation : Inondation - Par une crue à débordement lent de cours d'eau
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase d'exploitation, les vapeurs des deux bains capotées sont captées au dessus des cuves, puis traitées et neutralisées dans une tour de lavage des gaz déjà existante avant rejet à l'atmosphère. Un suivi existe déjà sur le site pour cette cheminée.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase d'exploitation, les effluents des bains de traitement et des rinçages sont transférés vers la station de traitement physico-chimique des déchets industriels du site. Un suivi des rejets est déjà en place sur cet exutoire.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Pour la phase travaux essentiellement :</p> <p>Terres excavées de la rétention conservées sur la propriété</p> <p>Emballages non souillés,</p> <p>Déchets métalliques et plastiques</p> <p>Limité au site et géré par les entreprises prestataires agréées déjà en place sur le site.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'exploitation de ce procédé exempt de produits CMR et dangereux pour l'environnement et l'homme est justement mis en place dans le cadre du règlement REACh et de la politique de substitution des procédés actuels mettant en oeuvre des produits dangereux.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'exploitation de ce procédé exempt de produits CMR et dangereux pour l'environnement et l'homme (conforme au règlement REACh) est prévue pendant 2 ans (2022 à S1/2024) pour les essais de validation et de qualification sur des éprouvettes et démonstrateurs de pièces stratégiques du secteur Défense Nationale.

Sur cette durée, nous sollicitons un dépassement de volume d'activité de 19 m3 sur les 305 m3 autorisés pour valider ces deux bains. Tous les autres éléments techniques et réglementaires de cette extension sont par ailleurs connus et maîtrisés. C'est pour cette raison que nous pensons que ce projet pourrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Latresne

le, 15/04/2022

Signature

